

Comptabilisation des solutions informatiques : charges ou immobilisations ? – Instant learning

Appliquer les règles comptables des solutions informatiques selon le règlement ANC 2023-05

PUBLIC

Comptables – Responsables comptables – Managers et collaborateurs des fonctions comptables et financières – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Collaborateurs de cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne maîtrise des écritures comptables courantes

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Format condensé pour maximiser l'acquisition de compétences opérationnelles?

Flexibilité grâce à un format entièrement à distance et court?

Peut être associé à d'autres classes virtuelles pour approfondir progressivement vos compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

Code
702894

Durée
2 heures / 2 heures

Tarif Inter*
299 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Analyser les critères de qualification comptable des solutions informatiques pour distinguer charges et immobilisations selon le règlement ANC 2023-05

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Analyser les critères de qualification comptable des solutions informatiques pour distinguer charges et immobilisations selon le règlement ANC 2023-05

Qualifier l'affectation de la solution informatique en charge ou en immobilisation selon les critères généraux de comptabilisation

- Critères d'immobilisations
- Critères d'activation des frais de développement
- Charges en cas de non-respect des critères

Appliquer la nouvelle réglementation en matière de solutions informatiques

- Analyse des conséquences en matière de solution informatique : application utilisée en SAAS, développement interne, création de site internet
- Comptabilisation des solutions informatiques à partir du 01/01/2024
- Cas des solutions informatiques comptabilisées antérieurement
- Quiz de synthèse sur les critères de qualification en charges ou immobilisations des solutions informatiques

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

☞. ~~amont~~ et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 9 Sep. 2026
- 17 Nov. 2026

